



SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

DEVENEZ MECENE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES AVEC LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES ...



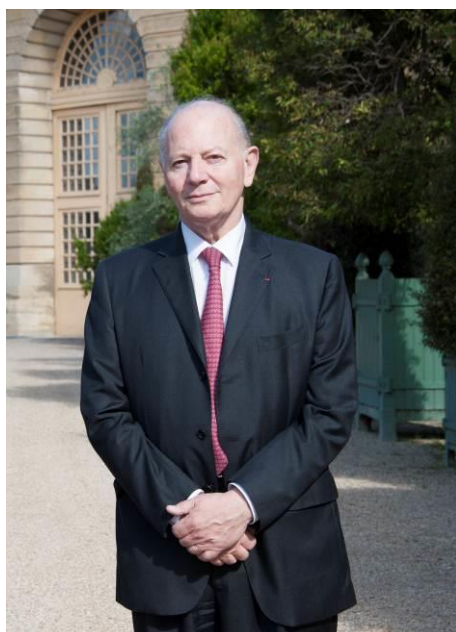
©Thomas Garnier

**...ET PROFITEZ D'UN CADRE EXCEPTIONNEL
POUR VOS OPERATIONS DE RELATIONS PUBLIQUES**

Société des Amis de Versailles



LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES : CENT ANS DE MECENAT AU SERVICE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES



@Christian Millet

Thierry Ortman

« Chaque année, près de sept millions de visiteurs franchissent la grille d'Honneur du Château de Versailles pour venir admirer le chef-d'œuvre d'un roi, comme le faisaient en leur temps princes et ambassadeurs, ou simples curieux venus apercevoir leur souverain.

Qu'on l'aime pour son architecture, pour les fastueux décors de ses appartements royaux, pour ses célèbres jardins à la française ou pour l'intimité de ses bosquets, le château de Versailles ne laisse aucun visiteur indifférent.

Haut lieu du patrimoine culturel, emblème de l'art de vivre et des savoir-faire français, le château de Versailles a pourtant bien failli disparaître.

Classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO depuis 1979, le château de Versailles rayonne grâce à la mobilisation de professionnels et de passionnés qui œuvrent au quotidien à son embellissement.

Depuis sa création en 1907, la Société des Amis de Versailles contribue activement aux efforts de restauration du château et du domaine de Versailles ainsi qu'à l'acquisition d'œuvres d'art ou de mobilier liés à son histoire. Ces actions sont rendues possibles grâce au mécénat de particuliers ou d'entreprises en faveur de l'association.

En choisissant d'associer l'image de votre entreprise à ce lieu d'exception, comme d'autres l'ont fait avant vous, vous nous donnez les moyens de poursuivre notre mission.

Votre mécénat devient une promesse d'avenir : celle de transmettre aux générations futures ce joyau de l'histoire de France.

Soyez-en ici sincèrement remerciés ! »

Thierry ORTMANS,
Président de la Société des Amis de Versailles



Devenez mécène du château aux côtés de la *Société des Amis de Versailles*

Le mécénat joue un rôle essentiel dans le rayonnement du château de Versailles. Quel que soit le montant de votre don, la *Société des Amis de Versailles* vous propose des projets adaptés à votre entreprise.

Vous pouvez choisir de :

- ❖ participer à une campagne de restauration en cours (pièce du château, sculpture, banc, buste, tableau...),
- ❖ contribuer à un projet d'acquisition (meuble, tableau, livre, objet d'art, ...),
- ❖ faire un don libre qui contribuera au développement de la Société des Amis dans le cadre de ses missions.

Tout don d'entreprise donne droit à une **réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don**, dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires hors taxes, avec possibilité de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants. (*Article 238 bis du CGI*).

Cette limite pouvant être rapidement atteinte pour les petites entreprises, l'article 148 de la loi de finances pour 2019 a créé un plafond alternatif de 10 000 € qui s'applique pour les versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2019.

UN CADRE PRESTIGIEUX POUR VOS OPERATIONS DE RELATIONS PUBLIQUES

En plus de l'avantage fiscal consenti, vous bénéficiez de contreparties matérielles dans la limite de 25% du montant de votre don (*Instruction fiscale n° 5B-10-11 du 2 mai 2011*).

Ainsi, en contrepartie de votre soutien et pour un don à partir de 20 000€, soit 8 000€ après déduction fiscale, la Société des Amis de Versailles vous propose d'organiser une opération de relations publiques pour vos clients, partenaires ou collaborateurs, dans un cadre exceptionnel et dans des conditions très privilégiées.

Une visite sur mesure...

Lorsque le château est fermé au public, une **visite des Grands Appartements** offrira une expérience inoubliable à vos invités (30 personnes maximum pour une visite).

Ces visites peuvent être organisées le lundi, jour de fermeture du château, ou les autres jours de la semaine après la fermeture du château (17h30 en basse saison, du 1^{er} novembre au 31 mars, et 18h30 en haute saison, du 1^{er} avril au 31 octobre).

...et un accueil privilégié dans les salons de réception de la Société des Amis de Versailles

Avant ou après la visite, vous pouvez accueillir vos clients ou collaborateurs dans les **salons de réception de la Société des Amis de Versailles**. Situés au premier étage de l'aile des Ministres Nord et donnant sur la Cour d'honneur du château, ils offrent de nombreuses possibilités quant à l'accueil que vous souhaitez y organiser (petit déjeuner, café, cocktail, déjeuner assis...).



BENEFICES D'IMAGE ET VISIBILITE

Parce que, sans votre soutien, sa mission s'arrête, la *Société des Amis de Versailles* s'attache à valoriser votre engagement en mentionnant votre nom et les projets financés grâce à votre soutien dans son **Grand Livre du Mécénat**.

En outre, vous pouvez utiliser des photographies libres de droit, en lien avec le projet financé, pour votre **communication institutionnelle** (rapports d'activité, cartes de vœux...).

Recevez vos clients ou partenaires lorsque le château est fermé au public...



©Thomas Garnier

Cour de marbre – Château de Versailles

... pour une visite des Grands Appartements et de la Galerie des Glaces, suivie d'un cocktail dans nos salons de réception.



©Agathe Poupeney

Galerie des Glaces – Château de Versailles



La Société des Amis de Versailles en bref

SON HISTOIRE ET SES MISSIONS

Fondée en 1907 à l'initiative de personnalités regroupées autour Raymond Poincaré pour remédier à l'état de délabrement des châteaux de Versailles et de Trianon, la Société des Amis de Versailles est reconnue d'utilité publique depuis 1913. Forte de plus de 5000 membres et du soutien de nombreux mécènes (particuliers et entreprises), elle œuvre depuis plus de cent ans avec passion et enthousiasme à la restauration, à l'embellissement et au rayonnement du château et du domaine de Versailles, classé depuis 1979 au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

L'association se développe aussi à l'international grâce au relais de sociétés « sœurs » mobilisées à ses côtés : The American Friends of Versailles et The European Friends of Versailles, respectivement basées à Chicago et à Bruxelles.

Ses missions sont les suivantes :

- ❖ **Concourir à la restauration et à la conservation** du château et du domaine de Versailles ;
- ❖ **Contribuer à l'enrichissement des collections ;**
- ❖ **Promouvoir le domaine national de Versailles**, par l'organisation de nombreuses activités culturelles ;
- ❖ **Diffuser la connaissance** du château de Versailles par des publications comme l'édition de la revue scientifique *Versalia* ;
- ❖ **Promouvoir des actions pédagogiques** contribuant à faciliter l'accès du plus grand nombre à la connaissance de Versailles.

Depuis 2016, la Société des Amis de Versailles s'attache à sensibiliser les plus jeunes à la sauvegarde du patrimoine. Grâce à son adhésion Jeunes Amis, elle entend favoriser l'émergence de nouvelles générations d'Amis et d'amoureux du patrimoine, afin que le château de Versailles et son domaine continuent de rayonner à travers le monde.

QUELQUES EXEMPLES DE REALISATIONS

Depuis 2009, l'association a engagé 10,6 millions d'euros pour des projets de mécénat au Château, dont la moitié a permis de financer des restaurations (salle des Gardes de la Reine, Cabinet de la Méridienne...) et l'autre moitié des acquisitions, comme la commode livrée par Jean-Henri Riesener en 1776 pour le cabinet de retraite de Madame Adélaïde, acquise en juin 2018 par la Société des Amis de Versailles.

En 2019, l'association a acquis le portrait d'Alexandrine Jeanne Le Normant d'Etiolles par François Boucher et participe à toutes les campagnes grand public du Château, en particulier celles des Bustes de la Cour de Marbre et des Statues de la Chapelle royale.

